

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-fondamentalisme-de-droite-vend-de-la-peur-et-arrive-en-France>

Le fondamentalisme de droite, vend de la peur et arrive en France.

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Por [Pagina 12](#).

Buenos Aires. Mercredi, 30 novembre 2005

[Leer en español](#)

LA DROITE EN FRANCE A IMPOSÉ :

Loi antiterroriste

L'Assemblée Nationale française, en session solennelle, a approuvé la nouvelle « Loi antiterroriste » avec les votes de l'UMP et l'UDF (373), l' "abstention" des députés socialistes et le vote contre (27) des communistes. Le socialisme a choisi à la fin de s'abstenir en alléguant qu'on n'avait pas pris en considération certains de leurs amendements, mais en laissant bien clair le fait qu'il était en accord avec le texte élaboré par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, devant la vague d'attentats islamistes produits à Londres et à Madrid. Le texte doit encore passer par le Sénat, où son approbation est prévue avant fin d'année.

A l'Assemblée Nationale, il n'y a pratiquement pas eu de débat. "La lutte contre le terrorisme", a dit Sarkozy, "ce n'est pas une affaire de droite ou de gauche, mais au contraire : il y a eu une continuité, quels qu'aient été les Gouvernements, pour renforcer l'arsenal juridique antiterroriste ".

La nouvelle loi autorise spécialement la généralisation de la vidéo surveillance, durcit les peines pour des infractions de terrorisme, permet de conserver des données des communications téléphoniques et d'internet, et allonge la détention préventive pour ce type de cas.

Le ministre Sarkozy s'est essayé à démontrer que la nouvelle loi ne porte aucune tentative aux libertés des citoyens des français, y compris la prolongation jusqu'à six jours de la détention préventive, qui au Royaume-Uni est de deux semaines.

Sarkozy s'est aussi engagé à créer un groupe de travail parlementaire pour qu'il élabore une loi qui permette à la chambre des députés de contrôler les activités des services secrets français. Bien que le premier ministre Dominique de Villepin a dit qu'il ne fallait pas mélanger du terrorisme avec immigration ou polygamie, la session parlementaire a eu hier un ton qui pourrait être défini de nettement colonialiste.

Ceci est parce que les socialistes avaient présenté un projet de loi qui prétendait abolir une loi approuvée en février par la majorité conservatrice, dans laquelle on dit que "les programmes scolaires doivent reconnaître en particulier le rôle positif de la présence française en outre-mer, et plus concrètement dans le nord de l'Afrique". Selon le député UMP Christian Kert, la gauche a une lecture "caricaturale " du texte de la loi en lisant "le rôle positif de la colonisation" où en réalité il est dit "le rôle positif de la présence française".

Après un débat très agité, avec des accusations de racisme, mais dans lequel était sous-jacente une question plus de fonds comme celle de la censure des livres d'histoire, dans le sens où quelqu'un devra décider comment et dans quel contexte doit être appliquée ou non cette règle, le projet de loi a été rejeté par la majorité conservatrice.

Traduction de l'espagnol pour El Correo :

Estelle et Carlos Debiasi